

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers  
absents : **1**

**OBJET :**  
**Subvention à**  
**l'association des**  
**Médecins diplômés**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

**SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre 2023 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le jeudi 14 septembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Lisa ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à David DEROSSIS,  
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON,  
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,  
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,  
Farida LAID à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES MEDECINS DIPLOMES

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Considérant** que dans le cadre de la recherche de nouveaux médecins libéraux, la ville a été conviée à participer à la soirée de remise des diplômes des jeunes médecins qui a lieu à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand le 19 septembre 2023 ;
- **Considérant** qu'à cette occasion, il est proposé, contre une participation financière, un espace de communication lors de la cérémonie de remise des diplômes ;

Le Maire, accompagné de l'Adjointe en charge des affaires sociales et de la Conseillère Communautaire à Thiers Dore et Montagne en charge du suivi de la santé, participera à cette manifestation en compagnie d'un professionnel de santé de THIERS, dans l'objectif de présenter la Commune et les ressources dont elle dispose pour accueillir de nouveaux médecins libéraux.

Aux côtés de la Ville de Thiers seront également présents de nombreux représentants du Conseil Départemental du Puy de Dôme et de l'Allier.

Dans le cadre de cette manifestation, une aide financière a été sollicitée pour contribuer aux frais de cette manifestation.

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **Approuve** l'attribution d'une subvention de 500 euros à l'association « Après médecine » en charge de l'organisation de cette manifestation ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



**Pierre CONTIE**

Le Maire,



**Stéphane RODIER**